L'ABEILLE.

PAR BOIMARE, BULLEN & MAGNE.

No. 81 RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :

ABONNEMENT

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année ou six piastres pour la feuille deux fois par semaine pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas la payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera arrêté que lorsque les comptes arriérés auront été payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES. Une piastre par carré de chaque annonce pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de 12 lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les avocats et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité au carré chaque fois et n'a rapport qu'à leur commerce.

Les ANNONCES des marchands, des avocats, les avis pour achat ou vente par l'encan, ou encore d'immeubles, biens meubles, lettres signées par les avocats, les annonces de bénéfice &c. &c., seront payées outre les annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles, seront: $1 par carré pour chaque insertion.

Les annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantation, ou de maisons, esclaves marrons, animaux épaves ou errés &c. &c., lui seront portées en compte séparé au même prix ci-dessus énoncé.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POELES! POELES!—S. Locke & Co., No. 8 Front Levée, viennent de recevoir par le navire Hall un nouveau supplément de poeles. Leur assortiment se compose actuellement de poeles à charbon de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poeles dits Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poeles à fourneaux, James, à deux et trois bouilloires pour campagne; poeles à navires et à steamboats; avec des tuyaux de poele que l'on pourra sur demande. 21 dec—

MARRONNAGES.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Seront données à la personne qui logera en prison la negresse MARY ANN, agée d'environ 28 ou 30 ans, petite taille et porte généralement un mouchoir autour des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux comme cuisinier, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de Bat. à vapeur et autres sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord, sous les risques des pénalités de la loi.

R. C. WILKINSSON, R. Canal.

$50 DE RECOMPENSE—Partie marronne de chez le soussigné, le 10 courant, sa negresse PAULINE, agée d'environ 35 ans, joues creuses, mauvaises dents, d'une taille moyenne, maigre, bien connue comme ayant appartenu à feu Mr Marot. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque l'arrêtera ou la ramènera à

J. ALBERE.

1er avril—5 No. 96, rue St-Louis.

$50 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre GEORGE, agé d'environ 19 ans, d'une petite taille est très noir, portant généralement un chapeau de toile à bas fond et un gilet de drap bleu, ayant aussi les oreilles percées. George est très intelligent lorsqu'on lui parle, mais à sa physionomie on le prendrait pour un idiot. Il a conduit un dray pendant les trois dernières années dans cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera, en s'adressant à WILLIAM BARNES.

Encoignure Gravier et Carondelet.

$25 DE RECOMPENSE—Parti marron de la paroisse Assomption (Lafourche) depuis mai, le nègre américain nommé COFFEE, âgé d'environ 30 ans, avant [illegible] taille [illegible] de la tête, taille [illegible] soupçonné d'avoir [illegible] Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état.

DESHIEF LACUESTA.

$20 DE RECOMPENSE—seront donnés à quiconque logera dans une des geôles de cette paroisse, le nègre créole LOUIS, agé d'environ 40 ans, taille moyenne, parlant l'Anglais et le Français. Il était autrefois employé en ville, et depuis deux ans sur les habitations.

AUG. MONTREUIL.

AUX EMIGRES DU MEXIQUE—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux Français malheureux qui par les circonstances désastreuses de la guerre, se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, il leur fournira les médicaments nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés près de ces infortunés compatriotes, à ordonner les médicaments qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Royale et Quartier.

ST. DUPIERRIS, docteur.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES.—Pour BOISSON, préparées chez V. RUELL, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle-Orléans, où l'on trouvera constamment préparées, à bien simple et de goût, les eaux de Vichy, de Spa, de Vals, de Clermont-Ferrand, de Seltz, de Bariges, de Saratoga Congress et autres eaux à la pluie, rendue.

Dans le même établissement, on prépare toutes les eaux minérales qui seront désignées par formule par des médecins, ainsi que les substances nécessaires aux bains, aux eaux, les injections et les douches d'eaux minérales.

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Des appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres avec ou des chambres et salons, avec ou sans table.—Il y a dans l'hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. [illegible]. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur.

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en rendant [illegible] qu'ils sont [illegible] [illegible] des billets de banque [illegible] [illegible] [illegible].

RICKER, HARLES, DAVIS & Co.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.

Jackson, 16 novembre 1838.

Monsieur,

Les directeurs de cette institution sont d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre que l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que le crédit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable, parmi les livres, et délivrées aux agents de cette banque, qui sont nommés dans les lieux d'embarquement à Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tchula, Sartarta, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus des agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, soumis à la direction afin d'obtenir ces avances.

Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à l'endroit marché désigné par la Banque qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays, devront être crédités à son compte et le cours de change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.

Je suis respectueusement &c.

(Signé) W. P. GRAYSON, caissier.

20 dec—

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle seront tracées plantations représentées contrées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'Etat de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er janvier prochain. Le nom des propriétaires et de quelques autres noms de fantaisie pour quelque plantation est connu, seront imprimés sur celles qui ont été [illegible] [illegible] [illegible] on ne pourra le faire autrement du chiffre de renvoi, et on trouvera ces noms dans la marge de la carte à leur chiffre correspondant. Cette carte aura 5 pieds sur 5 1/2 et sera faite avec beaucoup de soin. Les plantations seront diversement illuminées; ce qui donnera une apparence pittoresque.

JOHN LA TOURETTE, hôtel de la Cité.

ECRITURE—Les personnes qui désirent acquérir une écriture rapide et élégante, sont invitées à s'adresser à l'Académie d'Ecriture, à l'encoignure de la rue du Canal et Passage de la Bourse, dirigée par MM. A. & E. Everett, successeurs de Dolbear et Brothers. Le nombre des leçons n'est point limité, mais il est nécessaire que l'élève continue jusqu'à ce qu'il ait acquis une écriture satisfaisante. Les heures de classe sont de 9 heures à 10 a. m. de 4 à 6 et de 7 1/2 à 9 1/2 p. m.

N. B. Science de l'Écriture de Dolbear, à vendre dessus.

AVIS.—R. A. LEFEBVRE a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de prendre pour associé le sieur J. Charles fils, pour continuer le commerce des liquides, et que la raison de cette nouvelle maison à compter du 10 courant est

R. A. LEFEBVRE & Co.

11 avril rue Bourbon, No. 10.

GRILLES DE CUISINE PATENTÉES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus. Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire, elles seront de plus sans aucun frais aux acquéreurs.

GEORGE PIERCE, Agent.

56, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet
J. H. Levereich	A. S. Buckner.

13 a

PORC M. O. et prime à l'inspection à vendre par CARMAN & McMAHON.

20 av 41 et 43 Poydras.

ECRITURE PRATIQUE.

ENSEIGNEE par Messrs. A. & E. Everett, à l'académie d'écriture de la Nouvelle Orléans, anciennement dirigée par Messrs. Dolbear. Elle est située à l'encoignure des rues du Canal et passage de la Bourse.

Le public peut être assuré que l'on ne s'épargne aucune peine pour faire acquérir aux élèves une écriture propre. L'on désire que les élèves prennent des leçons jusqu'à ce qu'ils aient acquis une écriture propre aux affaires et l'on donne des leçons aux heures qui leur conviennent le mieux.

L'on donne des leçons aux dames à leur demeure. Les personnes qui désirent acquérir une bonne écriture sont invitées à se rendre aux heures de leçons, de 9 heures à 10 a. m. et de 4 heures p. m. et de 7 1/2 à 9 heures p. m.

HOTEL DU NORD, situé à l'encoignure des rues Bienville et Levée.—Table d'Hôtel à [illegible]—N GEORGE propriétaire de ce nouvel établissement, a l'honneur de prévenir le public en général que le prix de la Table d'Hôte est fixé à $25 par mois pour les déjeuners, dîners et soupers, et le prix des chambres est aussi très modéré. 18 av—

A LOUER—Deux bureaux très commodes et bien éclairés à louer, au-dessus du bureau de MM Bennett & Ferriday, sur la rue Canal.

Aussi, UNE MAISON, au No. [illegible], rue Royale, près la rue Bienville. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à

13a F. DE LIZARDI & co.

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE À LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNON, Géomètre-Arpenteur, ancien délinéateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à lire le Français en 20 leçons, offre de mettre cet ouvrage, résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, encoignure Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur enseigne, toujours par la méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, la Lecture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Logis en ville. 1 m.

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhées, glandes, strictures, irritation des parties de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies de l'organe urinaire, douleurs dans les jointures, ulcère, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps qu'il ne faut aux médecines ordinairement donné de la vigueur à la constitution et établit parfaitement la santé à ceux qui prennent ce spécifique. [illegible] par les mauvais traitements. Ce fait est bien reconnu que cette médecine est incomparablement celle à guéri plusieurs milliers d'individus que avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle procède à jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, [illegible], &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique, une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la solution spécifique de Yoland. Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

J'ai prescrit la solution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de [illegible], et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.

H. LEY, M. D.

Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemie.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait contume de les guérir avec les préparations de copahu; et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces malades.

Londres 27 décembre 1837.

Le Dr Gillen certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urètre et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96, rue de la Douane. 12m

CARTONS DE LOTO,

TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi-jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres, No. 108. 28 mars—6m

BUCKNER & POUTE,

Avocats, Clinton (Mississipi).

Références à Messrs.

ALEX. GRANT,
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROOHBEER,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT. } Nouvelle-Orléans.

28 m—6m

DROGUES ET MEDECINES.—C. B. Prevost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues fraîches et véritables qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire pleinement les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'en ont point eu en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 28, rue du Camp, Nouvelle-Orléans. 14 nov—1a

HUNT & HOWARD,

MARCHANDS DE COMMISSION,

EN GROS,

No. 53, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux à vapeur.

PHRENOLOGIE.

LE DR. BERNIS de Paris, élève du Dr. Gall [illegible] phrénologiste pratiquant, recevra les personnes qui s'adresseront pour consultations phrénologiques à [illegible] St. Charles. Le Dr. H. donnera des cartes contenant une description des caractères, capacités mentales et des talents, et indiquant les professions propres aux dispositions naturelles. 26 f

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES, suivant la Nouvelle Méthode, par le docteur TOUSSAINT, médecin de la Faculté de Paris, ex-interne des hôpitaux vénériens, élève de M. Ricord.

Ce docteur déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitements de nos connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon No [illegible] entre Dumaine et St. Philippe.

ENTREPOT DE SELLERIES DE PHILADELPHIE,

No. 4, rue de la Vieille Levée.

JAMES MAGEE & Co. ont en main, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, un assortiment tel leur approvisionnement des sellerie de goût et fabriqué expressément pour ce marché et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés et satisfactoires. Leur assortiment consiste, en partie, comme il est dessous spécifié:

Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et plaquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, de cuir tapis et convenables pour le transport des médicaments,
Selles de demoiselles et d'enfans,
Harnais de voitures de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles et valises, [illegible],
Harnais et brides en cuir,
Brides de condicte en maroquin, en peau de mouton, en cuir de coton et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.

1er déc—6m

BRUSLE & LESSEPS—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c d'Objets de Bureau, encoignure des rues de Chartres et Conti.

Au moment de la reprise des affaires, viennent de rappeler au commerce leurs pratiques, et les engagements qu'ils sont prêts à exécuter tous ordres d'impressions, tels que

Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, [illegible] reçus de toute sorte, [illegible],
Les livres de ventes, [illegible] [illegible],
Cartes de visite, cartes de banque, de [illegible] [illegible].
Ils ont reçu par les derniers arrivages des assortiments de objets,
Plumes de Perry, [illegible], [illegible] plumes,
Le Guide [illegible] [illegible],
Idem [illegible] [illegible],
Encre de Perry, et autres,
Encre rouge et violette, de Guyot,
Encre rouge et crayons de Conté,
Pommes de gomme d'encre de couleurs,
Cire et pains à cacheter de toutes couleurs, des dernières étoffes de modèle de [illegible],
Papiers de toute qualités et formats,
Papier de toutes grandeurs,
Cartes blanches, [illegible], [illegible],
Cartes colorées et émaillées,
Cartes à jouer,
Ils tiennent aussi des blancs de Douane, tarif des Droits, &c. &c.

Ils saisissent cette occasion pour prévenir Messieurs les médecins et avocats qu'ils ont maintenant les livres de lois et de médecine et qu'il y ayent d'ici reçevront constamment. 29 oct

VINS, EAU DE VIE, importation directe.—H. W. ANDERSON appellent l'attention du public sur leurs fonds de vins, eau de vie et genièvre de Hollande. La quantité et qualité que nous peut toujours trouver chez eux ne sont pas surpassés par aucune autre maison des Etats Unis. Ces articles sont importés directement d'Europe et seront vendus à aussi bas prix que l'on peut les acheter à New York ou Philadelphie:

650 pipes tonneaux & qr. bar. vin de Ténériffe,
100 do. do. de Madère de Sercial (Madère)
150 do. do. Vin de Lisbonne,
250 do. do. Vin de Catalogne,
250 do. do. Vin de Sherry,
300 do. do. Vin de Port,
[illegible] pipes genièvre de Hollande,
[illegible] Vin de vie de champagne de 1830,
[illegible] Eau de vie de Cognac [J. J. Dupuy]
[illegible] tierçons [illegible] [illegible] et porter de Londres,
[illegible] bar [illegible] doz. chaque, bière de Burton, écossaise,
[illegible] tonneaux whiskey irlandais et écossais,
[illegible] barils vieux whiskey de Monongahela,
[illegible] eau de vie de pêche,
[illegible] caisses vin Hock de différentes qualités,
[illegible] claret du tableau, muscat,
[illegible] champagne de Lautreux [Sillery mousseux]
[illegible] Chambertin et Bourgogne de Lauzurre
[illegible] Médoc et Claret de Delournal,
[illegible] doz. vieux vin de Madère et Sherry.

Le magasin est aux nos 82 et 84, rue Tchoupitoulas. 10a.

A VENDRE par Benjamin Theodore, rue Royale No 103, entre les rues St. Louis et Conti.—Un très beau, important et grand assortiment de marchandises telles que, étoffes à la [illegible], satin et [illegible] batiste, toile de [illegible], toiles de crêpes et crêpe gaze, crêpe de crêpe lisse, soie pour robes, [illegible], pour toutes les largeurs; gros de Naples satins et brodés unis, cols en mousseline et en batiste, rubans satinés et taffetas depuis No 1 1/2 à 12, ruban de velours noir et couleur, soie à coudre sur bobine et fil, coutil blanc imitation colonnade, [illegible] légère et forte, mérinos et serges, grenadine, ombrelles satins et gros de Naples, foulards en soie, jaconas et gingans unis et à raie, bretelles en gomme, chaussettes en fil et en coton, bas de soie, fil d'Ecosse, fil de fil et en coton pour femmes et enfants, chemises en toile, en coton et en jaconas; habillements d'[illegible] et [illegible], batiste en fil pour linge, sardines à l'huile, et toujours en magasin un assortiment complet de vins rouges et blancs. Le tout à vendre à des prix très modérés.

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.

LE soussigné offre en vente sa maison en face du bas de la ville avec 3 acres ou plus de terre y attenant.

Il n'est pas nécessaire de faire une description minutieuse de cette propriété, du bon goût de ses améliorations, de la collection choisie de ses arbres d'ornement et à fruits, de la salubrité et de la beauté de la localité, de sa proximité de la ville et de la commodité de la traversée par le Ferry, sont des faits trop bien connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description.

Les personnes qui désirent avoir une demeure des plus élégantes dans l'Ouest sont invitées à venir examiner les lieux.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance en paiements annuels avec intérêt. Le titre est incontestable.

T. L. LUDLOW,

Elmwood, Campbell County Ky.

N. B. Il se trouve aussi une autre balise de goût en bâtisse à deux étages et 4 chambres qu'il sera vendre avec ou séparément.

ART D'ECRIRE.

ENSEIGNE par Messrs. A. E. Everett, à l'encoignure de la rue du Canal et Exchange Place. Le principal objet de cette école est d'enseigner la main aussi légère que possible, et conséquemment propre aux affaires. Tous les ornements et les figures seront enseignés en même temps, et l'attention du professeur se dirigera également sur la bonne position du corps du bras et de la main. Par la position nouvelle que le professeur donne à ses élèves, il peut faire acquérir une écriture formée et solide en peu de temps. Cette méthode ne saurait être en défaut avec l'application nécessaire de la part de l'élève, qui ne peut manquer d'acquérir par cela une main propre aux affaires.

On se rendra au domicile des dames et on pourra leur enseigner une écriture délicate, légère et unie.

N. B. Science de l'Ecriture de Mr. Dolbear à vendre à l'Académie ci-dessus.

500000 Cigares de la Havane. 50 sacs poivre de Tabasco. à vendre par A. M. de MIRANDA, 113, rue Bourbon.

AVOINE.—1500 boisseaux, à vendre par S. B. MULLEN, 17, Poydras.

AVIS.—Les consignataires de marchandises marquées D dans des angles à diamants, et M. Barrow, par le navire Renown de Philadelphie, ainsi que D. Ferguson & Co., et S. J. Miller, consignataires par le navire Ohio de Philadelphie, sont priés de venir recevoir leurs marchandises.

11 avril N. F. COMLY & Co. 97, Camp.

PANACEE INDIEN.

POUR la guérison de Rhumatismes, Scrofula ou King's evil, Sciatique, cancers, rhumes, Syphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement les ulcères et les douleurs dans les os, ulcères dans la gorge et la bouche, ulcères de toute description, ulcères et abcès internes, fistules, hémorroïdes, scorbut, bile, maladies chroniques des yeux, nerveuses, dartres et toutes sortes d'affections cutanées, catarrhes chroniques, maux de tête, provenant de la bile, douleurs dans l'estomac et dyspepsie provenant de diverses causes, affections du foie, enflammation chronique des parties et débilité générale causée par l'action torpide des artères de la peau. Ce remède est excellent pour ranimer une constitution affaiblie par les mauvais traitements et egarements de la jeunesse. En un mot il est recommandable dans toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'inanition des tumeurs de quelque nature qu'ils puissent être.

Dans quelques unes des maladies ci-dessus il sera peut être nécessaire d'employer quelques autres médicaments que le sirop, mais comme remède purgatif le PANACEE INDIEN peut en guérir les cas les plus prononcés, tous les cas suffisant pour guérir ces maladies.

AU PUBLIC.

Les physiciens modernes dans leur ambition d'exceller, explorent les vastes champs de la science à l'aide de la chimie, afin de trouver de nouveaux agents médicaux; et dans leur ambition d'en venir à la perfection par les moyens de l'art seulement, méprisent et négligent, comme au-dessous de leur considération la richesse et la bonté des plantes médecinales que l'Eternel fait croître dans tous les climats. N'est-il pas vrai que tandis que le physicien américain a recours à des pays étrangers pour une grande partie des articles qu'il croit sont nécessaires, (changeant journellement selon la mode ou sa folie,) qu'il est environné dans son pays d'une profusion de plantes médecinales qui possèdent la vertu de guérir toutes les maladies curables; et cependant on ignore ces vertus et on les laisse ainsi de perdre dans les déserts.

Les effets de la médecine végétale sont temporaires, tandis que ceux des minéraux sont constans. La première opère et s'en va; la dernière et en particulier le mercure, agit chimiquement sur les solides, décompose les os et mine la constitution par une destruction lente mais sûre.

L'efficacité et la sûreté des remèdes végétaux sur ceux composés de minéraux peut être reconnue en examinant l'ancienne pratique et la moderne, ou pour mieux s'en convaincre encore, il ne faut que comparer la pratique des Indiens à celle des blancs. Qui en Amérique n'a pas entendu raconter et n'a pas vu dans beaucoup de circonstances une indienne effectuer des cures rapides et étonnantes par le moyen de ses remèdes simples, tandis que les remèdes de la pratique commune administrés avec art avait failli? Qui n'est pas étonné aussi de la manière facile avec laquelle les Indiens se guérissent des maladies et du peu de cas chroniques que l'on rencontre parmi eux? Qui a jamais entendu dire qu'un Indien avait eu sa constitution ruinée par les mauvais traitemens? Et peut-on douter que l'exemption du sauvage des maladies inhérentes au genre humain ne soit due en partie aux remèdes simples qu'il emploi? Cette étonnante différence est une exemple de la supériorité infinie des moyens simples de guérison que Dieu a créés pour le bien-être de ses enfans sur ceux que l'orgueil et l'art ont inventés.

D'après une longue résidence parmi une partie des aborigènes de ce pays, et une connaissance de la méthode de ceux qui soignent avec le plus de succès, le propriétaire du Panacée Indien a acquis la connaissance de quelques-uns de leurs remèdes favoris et efficaces. Il en a choisi ceux qui étaient les plus appropriés et après de longues expériences il les a combinés dans la forme qu'ils sont maintenant présentés, comme étant efficaces pour les maladies qui sont énumérées. Le propriétaire offre cette préparation au public, convaincu qu'il met à la portée de ses concitoyens un remède propre à guérir ceux qui languissent avec des maladies chroniques et obstinées. Ce remède est dans beaucoup de cas efficace et le seul remède par lequel on puisse obtenir une guérison. Il n'est pas offert comme un remède commun qui peut par hasard être aussi bon qu'un autre, mais comme un qui peut sauver la vie dans des cas où tous les autres remèdes ont failli. Ce résultat a souvent été obtenu et c'est la réputation qu'il a acquis partout où il a été administré.

Il n'y a qu'environ dix ans que ce remède est en usage, et cependant dans ce court espace de temps, plusieurs centaines de personnes sont prêtes à attester qu'il leur a sauvé la vie, et dans beaucoup de cas, après avoir inutilement employé les remèdes communs. Partout où il est connu, l'usage s'en répand, et c'est une preuve convaincante de son mérite.

La bonté du Panacée est plus apparente dans les maladies anciennes de syphilis ou affections scrofuleuses qui ont résistés à tous les autres remèdes et particulièrement dans les cas où le mercure a été administré en assez grande quantité pour causer des douleurs dans les os, nodus, plèvres mercuriales, dérangement des organes digestives, &c. Dans tous ces cas il extirpe la maladie et les effets du mercure, renouvelle la constitution et remet le malade en bonne santé. Dans les rhumatismes et ulcères de gorge, ses effets ne sont pas moins grands, donnant immédiatement du soulagement.

Le Panacée indien pris en doses convenables opère comme alternatif et détergent, diaphorétique, diurétique et laxatif, anti-spasmodique et anodyne, et aide dans certains cas comme tonique et emménagogue. Généralement il augmente les secrétions et excrétions et excite la vigueur à l'estomac et excite l'action des glandes. A ces propriétés l'on peut reconnaître son opération.

Cette médecine a été très utile dans des cas désespérés qui sont pas mentionnées, et elle a été administrée avec succès pour purgation de printemps et d'automne par ceux qui ont des maladies de poitrine et dont la constitution demande de nouvelle vigueur. Ces personnes feront bien d'en prendre deux ou trois bouteilles en petites doses. Lorsque l'on est sans diète, le panacée pris en petites doses remplira cet objet dans bien moins de temps que de dépenses et d'une manière plus agréable que n'importe quelle autre manière de diète.

Les certificats suivans choisis de plusieurs centaines que le propriétaire a publié, sont donnés pour montrer les vertus du Panacée indien dans les diverses maladies mentionnées, et aussi pour convaincre de sa supériorité sur les autres remèdes en usage.

CAS DE RHUMATISMES.

CHARLESTON, 15 Nov. 1832.

Pendant l'hiver et le printemps dernier, je fus affecté d'un rhumatisme accidentel, occasionné par le froid. Je prends maintenant plaisir à vous annoncer qu'après l'emploi du Panacée Indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie.

JOHN FERGUSON, King st

CHARLESTON, 27 mars 1832.

J'ai été sujet depuis environ trois ans à un rhumatisme douloureux, causé par le froid tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'a empêché de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes, sans en retirer de bénéfice. Vers le 16 février dernier, étant à peine capable de me supporter sur mes béquilles, je commençai à faire usage du Panacée Indien, dans un mois je me trouvai entièrement guéri de mes douleurs et maintenant je suis heureux de pouvoir me remettre au travail.

WM. TUCKER,

13, Market street.

CAS D'ULCÈRES SCROFULEUSES.

New-York, 20 Septembre 1830.

Ceci est pour certifier que dans l'automne de 1825, je fus attaqué d'une enflure au visage et du cou qui causèrent des ulcères. Après avoir employé plusieurs médecins sans aucun avantage, je me rendis à Philadelphie en mai de cette année pour les soins des Docteurs Physic et Beach, qui après plusieurs salivations dans avoir déclaré incurable: ensuite je pris vingt bouteilles du panacée de Swain et huit bouteilles de l'alléviatif de Potter, sans aucun avantage. Désespérant de pouvoir jamais me guérir, je retournai chez moi à New-York en 1828 et je me logeai à l'Hôpital pour une année. Entendant parler des succès du Panacée indien dans des maladies semblables à la mienne, je fus induit à en faire l'essai comme dernière ressource. A mon grand étonnement, et à ma satisfaction, je ne trouvai beaucoup soulagé après en avoir pris six bouteilles, les ulcères se guérirent et les douleurs cessèrent. Je recouvrai une bonne santé, dont j'ai toujours joui depuis. Je cite ces faits et je désire qu'il soit connu au public, pour le bénéfice de ceux qui souffrent de maladies scrofuleuses ou syphilitiques, afin qu'ils puissent se convaincre de ce que j'ai obtenu. J'ai été sans espoir de guérison, et je considère que le sirop ci-dessus m'a sauvé la vie. Wm. HINHAN

CHANGARTON, 12 Juillet 1831.

J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une enflammation et d'un écoulement excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins m'employèrent leur art sans succès. Dans ce cas, cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.

MARGARET A. WEST, 101, Market.

A vendre par SICKLES & Co., Droguistes. 40, rue du Camp.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant dévoué presque des années et dépenses de fortes sommes d'argent en tâchant des expériences sur les diverses sortes de remèdes (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans exposer aux suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartique doux et efficace, et composé, il agit aussi comme tonique & diurétique et diaphorétique. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

Ce qu'elle est particulièrement et de son usage.

Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les sécrétoires et les excrétoires que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes bilieux, et qu'elle doit être employé particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses et autres maladies provenant de la congestion ou engourdissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dyspepsie et ceux provenant de l'estomac et du foie. Cette médecine se décompose dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagné d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant un action est plus générale; et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensable dans nécessaire dans les cas d'anciennes maladies, car dans ces cas si l'on administre un remède violent, il ne pourrait être que très rarement effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son universalité; par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire du médecin; au contraire ils considèrent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin surtout qu'il soit expérimenté; cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas exempter le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin pourtant pour ce qui est nécessaires dans le premier degré de la majorité des maladies de ce climat. Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être pris par toutes personnes sans l'aide d'un docteur.

Les personnes invités à en faire l'essai,

ne sont point seulement, les chefs de famille qui doivent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont vu leur santé compromis par cet usage, ceux qui ont eu leur santé [illegible] de médecine; et ceux qui ont essayés tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de cure-all nostrums que l'on dit sortis des grands collèges ou sociétés étrangères à l'humble médecine charlatane des docteurs A. B. C. à Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an.

LEA BUNKER & Co.

Marchands de produits à Commission.

A Philadelphie.

Référence à MM. J. W. Zacharie & Co, Joseph Landis & Co, William of Lindley.

13 mars Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ÉTUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle-Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan

DES propositions cachetées pour un arsenal seront reçues jusqu'au 12 mai prochain à midi, au Bureau de l'Adjudant Général, maison de l'Etat, où l'on pourra examiner les plans du lot et de la bâtisse, avec les spécifications nécessaires, tous les jours depuis 9 heures a. m. à midi.

Le contracteur donnera des cautions pour l'accomplissement de son contrat et sera payé quand l'ouvrage sera entièrement fini.

19 a—30 PERSIFOR F. SMITH, adjudant et inspecteur général.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—8 avril 1839—No 10597—Jacques Girardeau contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dans cette cause, il est ordonné par la Cour que toutes personnes intéressées aient à déduire d'ici à dix jours, à compter de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué et approuvé.

Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier.

Nouvelle-Orléans, 8 avril 1839.

9 av—3 ARM. GUYOL, Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 17,617—Wm. H. Lewis, ses créanciers et les créanciers de Savage & Lee—La cession de la propriété du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Savage & Lee, il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers et des créanciers de Savage & Lee ait lieu en l'étude de William Y. Lewis, Esq., not. pub., le lundi 13ème jour de mai prochain, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant, toute poursuite contre sa personne ou ses biens est suspendue; John Culbertson est nommé pour représenter les créanciers absens.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, le 8ème. jour d'avril 1839.

9 av—3 G. W. LEWIS, Greffier.

Daniel Van Court contre ses créanciers et les créanciers de William F. Bennett & Co.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District judiciaire—La cession de la propriété du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, le lundi 25 avril prochain, à dix heures du matin, pour y délibérer sur les affaires du dit insolvable, et en attendant, toutes procédures judiciaires contre la personne et ses biens sont suspendues. M. J. C. Sever est nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la cour, 23 mars 1839.

2a—3 P. LEBLANC, dép. greff.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—6 avril 1839—No. 11736—B. Tallier contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédule dans cette cause, il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit insolvable s'assemblent dans l'étude de C. V. Foulon, notaire public, mardi, 9 mai 1839, afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable et de déduire les raisons pour lesquels un délai tel que demandé dans la pétition ne lui serait pas accordé; il est de plus ordonné que L. Féraud Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause; et en attendant toutes poursuites contre la personne ou la propriété du dit insolvable est suspendue.

Par ordre de la Cour, bureau du greffier.

Nelle-Orléans, 6 avril 1839.

9 av—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—4 avril 1839—No. 10984—J. Potier contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement d'un tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné que toutes les personnes y mentionnées déduisent les raisons, sous dix jours, à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué et les fonds répartis conformément et les syndics déchargés de toute responsabilité dans les prémices.

Par ordre de la cour—Bureau du greffier.

Nlle-Orléans, 4 avril 1839.

5 avril—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Premier District Judiciaire—No. 17,585—John De Young contre ses créanciers—La cession de la propriété du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu dans l'étude de Félix Grima, Esq., notaire public, le jeudi 11e. jour d'avril, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et toute procédure contre sa personne ou sa propriété est en attendant suspendue.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de notre dite Cour, ce 1er avril 1839.

3 av—3 G. Y. Lewis, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Watts, juge—No. 55—Hannay & Robertson contre leurs créanciers—La cession de propriété ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice des créanciers, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires ait lieu dans l'étude d'Horatio Davis, notaire public, le lundi 6ème jour de mai prochain, à 10 heures du matin, afin de prendre en considération les affaires des dits pétitionnaires, et en attendant, toute procédure contre leurs personnes ou leur propriété est suspendue, et que Edward Rawle, Esq, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la cour.

Bureau du greffier, Nlle Orléans, 3 avril 1839.

JOHN H. HOLLAND, dép. greff.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 11748—M. O. Barkley, maintenant sous arrestation contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédule, il est ordonné que la cour, qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable ait lieu [illegible], jeudi, [illegible] du courant, à [illegible] afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable, et pour le dit insolvable, je serait pas décharge de la loi, et en attendant toute procédure contre sa personne ou ses propriétés est suspendue, et que C. M. Carmers, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la Cour, bureau du greffier.

Nouvelle-Orléans, 10 avril 1839.

15 av ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—John A. Douce contre ses créanciers—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Chas. T. Caire, not. pub., le lundi 20 mai prochain, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont dûment suspendues.

Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 16 avril A. D. 1839.

17 avril—3 JNO. L. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 11466—Mr. et Mme. Docteur contre leurs créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour que toutes personnes intéressées déduisent sous dix jours, à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué, les fonds répartis en conformité et les syndics déchargés de toute responsabilité dans les prémices.

Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier, 16 avril 1839. ARMAND PITOT,

17 avril—3 Greffier.

LES avis ayant pour la cour Commerciale sont que les présents informés que les sessions de la dite cour sont tenues dans la chambre du sénat, à la maison de l'Etat, rue du Canal. La cour commencera ses travaux le lundi (pour juger des causes de jury) à 10 heures. Ils sont instamment priés de ne pas y manquer. Bureau du shérif, Nlle Orléans 15 avril 1839.

CHAS. F. HOSEY, shérif.

Nouvelle-Orléans, 11 Avril 1839.

LE soussigné prévient le public qu'il a vendu son établissement à M. J. Adams, il sollicite pour lui la faveur dont on l'a toujours honoré.

P. A. MICHOT.

15 avril—6 No. 62, rue St. Anne.

HYDROSUDORIFIQUES ou appareils pour bains de plume, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.

—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influens de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de plume au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en action, et n'a jamais jusqu'à ce jour; il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre d'une santé amélioré des malades atteints de la goutte, rhumatismes, de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, syphilitiques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux du plus de vapeur et remplacer les bains publiques avec un bien plus qu'on n'obtient par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un intérieur, ainsi que pour les grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.

M. Gicquel étant à l'époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter de ses appareils qu'il a fait confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et communiquera des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelés à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandu en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de barreau.

GICQUEL.

29 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

N. B. Mme Gicquel ne part pas, et les bains hydrosudorifiques seront administrés comme précédemment.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.

MESSIEURS B. Mouchon et Co., ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont établi un Bureau de renseignements pour ventes et achats de tous genres; Passage de la Bourse, vis-à-vis le café d'Ambrogie, où peuvent s'adresser les personnes qui désirent vendre, louer ou acheter, maisons, nègres, terrains, actions de banque &c. Ils offrent en outre à vendre chevaux, vaches, mais, avoine, foin, charbon de terre et toutes espèces de provisions et denrées du pays, à des prix très modérés.

Ils se chargent aussi de faire reblanchir et colorer les terrains.

Les ouvriers de toutes professions, cherchant de l'emploi, et les personnes ayant besoin d'ouvriers pourront s'adresser au dit Bureau.

MIXTURE tonique de Rowland pour les fièvres tremblantes. Ceux qui sont affligés de cette maladie sont avertis que le remède ci-dessus est un des meilleurs de ceux qui sont maintenant en usage, il guérit radicalement et rend au corps la force primitive. Pendant l'année dernière plus de 10,000 cas ont été guéris par ce tonique. A vendre par les agens.

JARVIS & ANDREWS,

20 a Enc. Commune et Tchoupitoulas.

CAFE, VINS, &c.—150 sacs café vert prime de la Havane; 200 do. de St-Domingue; 25 quarts bar. vin de Sherry; 100 paniers Champagne; 200 boîtes vin de Bordeaux, 5 qr. bar. vin de Porto; 200 boîtes de savon de Gould No. 1; 100 do. de Robbins; 167 barils cidre de vinaigre; 2000 gallons huile de Spermaceti; 25 caisses tabac manufacturé chez nous, à vendre par

20 av ROBT. M. WHITE, 40, Poydras.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 8 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livre de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD,

20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursulines.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix; sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane.

9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

AVIS.—James Gray se retirant ce jour de la compagnie de Rogers & Cd; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la maison de Rogers & Co.

New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

LES soussignés ayant pris des arrangements à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de consignation; et se chargeront des ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.

JOHN T. LAGRERENNE & Co.

rue Toulouse.

Références:

Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.	
Borie & Bohlen, P. L. & E. Laguerenne, Birkhead & Pearce, Baltimore.	Philadelphie.
A. Laubat, P. A. Hargous, E. K. Collins & Co.	New York.

7 déc.

VOITURES.—Récemment reçu quelques belles chaises légères avec de grandes roues, bonnes pour la campagne; aussi quelques beaux carrosses de famille, à vendre à bas prix par H. BEACH & Co.

11 av 248, rue Royale.

PORC—450 barils mess; 200 do. prime; 170 do. mess mou; 15 do. M. O.; 70 do. prime mou; à vendre par LAYET & AMELUNG,

15 a 17, rue du Commerce.

THE—100 boîtes Impérial de 13 liv. chaque; 10 caisses hyson en flacons de 9 livres; 12 demi de thé young hyson, en débarquement du navire Nashville; à vendre par J. B. BAILEY,

17 av 14, Bienville.

THE—100 boîtes Thé Pouchong, à vendre par

18 a ROB. H. WHITE, 40, Poydras.

DURAND & Co,

GRAVEURS DE BILLETS DE BANQUE,

No. 26, Wall street, New York.

INFORMENT les Directeurs des Institutions de Banques des Etats-Unis, qu'ils ont organisé un établissement complet, dans tous les départements, pour la confection des billets de banques. Leur longue expérience et la réputation qu'ils se sont acquise comme inventeurs des grandes améliorations qui se font dans les gravures des billets de banques, offrent une garantie suffisante pour l'exécution élégante des ordres qui leur seront confiés.

Leurs feuilles pour le papier de machine, est entièrement neuve et originale, construite expressément pour cette société, d'après celle de C. Durand qui a été 20 années pour la confection de ce travail et un des meilleurs procédés connus pour la confection des billets. Pour la beauté de l'exécution ainsi que pour la variété des sujets, la gravure en taille douce et un style surpassé toutes qui a été produit dans cette branche.

PRIX.

Pour une planche en acier de 1 billets,	$ 500
Pour une planche en cuivre de 4 billets,	$ 250
Impression par 1000,	
Papier par 1000 feuilles,	25
Bonapostes, avec chapeaux, traites, &c. et toute élégance.	

Des spécimens de l'établissement se trouvent au bureau de la banque de la Nlle-Orléans.

19m—1m, 6m

COUR COMMERCIALE, 15 Avril 1839.—La Cour a aujourd'hui adopté les ordres et règlemens suivans:

Ordonné, que le troisième règlement supplémentaire qui permet que pendant le mois d'avril 1839, les parties pourront notifier le greffier de fixer le procès de leur cause, en possession de la Cour et en l'absence d'un avis dans trois jours du procès au parti opposé, qui cependant, de manière à ce que tous partis puissent fixer leurs causes de la manière ci-dessus, jusqu'à l'ajournement de la Cour pour les vacances d'été.

Ordonné, que les causes soient appelées et fixées pour leur procès, lundi, immédiatement après que les opinions dans la Cour Suprème auront été émises pendant la session de la dite Cour; et si la dite Cour n'est pas en session, à 10 heures tous les lundis.

Extrait des minutes.

16 av— ED. GARDERE, Greffier.

LES soussignés offrent à vendre en gros et en détail, les marchandises suivantes, reçues tout récemment:

150 caisses fruits à l'eau de vie, grandes jarres,
140 do do do moyennes do;
79 do do do flacons longs;
Ces fruits sont garantis nouveaux.
25 caisses fruits dans leur propre jus, tels que fraises, framboises, prunes Reine Claude, abricots, cerises, groseilles, mûres.

Toutes sortes de conserves de Colin en boîtes de fer-blanc;

Confitures Françaises, de Philadelphie et de la Havane.

Confitures en boîtes de cristal et de plus recouvert d'une boîte de ferblanc, de Colin;

85 caisses Liqueurs superfines;
35 do do fines;
15 do do communes, de Marie Brizard, Radin frères, Gueland frères, Faurie et Bertomie, &c.

4 caisses contenant 100 paniers Apl [illegible] Saucissons de Lyon et de Boulogne; Jambons de Westphalie et de Cincinnati.

Et un assortiment complet d'articles de ménage.

LOREILHE & VAJETON,

10 av enc. Royale et Douane.

Compagnie des Architectes pour le 1er District de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LE 12 AVRIL 1839.

L'ELECTION de cinq Directeurs pour l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, passage de la Bourse, près la rue Bienville, Lundi le 6 mai prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

L'état de situation des affaires de la compagnie sera soumis le jour à l'examen des actionnaires.

Par ordre de la Direction,

C. SAGORY, Secrétaire.

13 avril—6t, 13, 17, 22, 28, 1er et 6 mai.

TOILE, HUILE &c.—500 pièces toile Ravensduck; 300 rouleaux impériale de coton de 10 balles gros Ravensduck, 20 do. Mallhoner; 2000 gallons huile pressée en hiver; 300 boîtes savon de Gould No. 1; 300 do. de Meachums; 100 do. de Robbins do; 150 barils cidre de vinaigre, 25 do. genièvre américain; 25 quarts barriques vin de Sherry; 15 barils de café de St-Domingue; 15 de piment; 2,500 sacs en paire; 500 boîtes thé Impérial et poudre à canon; 10 caisses do. do.; 100 de Pouchong, 50 de Southong; 35 boîtes tabac manufacturé; 200 do. vin de Bordeaux; 180 rouleaux Corde d'emballage, 500 barillets goudron; 600 barils do; 150 paniers champagne, à vendre par

ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

MEDECINES, peintures, huiles, &c.—1,100 barillets peinture blanche No 1, 10 do; 200 do. de toutes couleurs, bleue, noire, verte, rouge et 10 barils esprit de térébenthine; 25 barriques et 15 barils huile de spermaceti; 20 barils huile de baleine; 15 do. alcool; 5 barriques de salpêtre; 20 do. barils huile d'Espagne; 20 do. sel epsom, 8,60 Glaces de Blie; 200 barillets gingembre moulu; 30 paniers verres d'apothicaire, 20 caisses sirop d'ipécacuana; 10 do. de Rowland pour les fièvres tremblantes; 15 balles Palma Christi, ainsi qu'un grand assortiment de médecine nouvellement reçus d'Europe, et du Nord, à vendre aux marchands des villes de campagne à des prix très bas par

JARVIS & ANDREWS,

Marchands de drogues, enc. Commune et Tchoupitoulas.

BAINS DE JARDINS

DE 1839.

LE soussigné vient de recevoir directement de France, un grand assortiment de graines de jardins en grande variété, fruits, racines, fleurs, &c.

Les jardiniers et autres feront bien de venir en acheter à temps, vu que la demande en est très grande.

12 avril W. DINN, 17, Commune.

AU BAZAR DES PARFUMS.

Tenu par F. MAUBERRET, rue Royale, No 239, importation directe de Paris, Grasse et Marseille.

LA célébrité justement acquise dont jouit cet établissement, le soin tout particulier que met le propriétaire dans les préparations qu'il importe et dans le choix des qualités des parfums qu'il vend à des prix aussi modérés, ont fait apprécier aux personnes qui ont fait l'essai de ses produits que l'on ne peut trouver ailleurs [illegible] la liste qu'il continue.

On trouvera dans son magasin un assortiment très varié des objets suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France.

EXTRAIT POUR LE MOUCHOIR.

(en flacons et à l'once)

Caprice de valérie, bouquet des dames, chèvrefeuille, résédia héliotrope, pois de senteur, patchouly, ambré, cuillet, suava, jasmin, tubéreuse, violette, rose, vanille, jasmin, giroflée, fleur d'oranger, vétiver, anandine, cassie, muguet, magnolia, mille fleurs, bouquet, &c. &c.

POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX

(à toutes les odeurs, en pots et à l'once)

Graisse d'ours, moelle de bœuf, tannin, rubans, crème de rose, philocome, lion, de moelle, ou un quinquina moelle de bœuf, au thym, pommade de Dupuytren, physis, trésor des cheveux.

POUR TEINDRE LES CHEVEUX.

Eau de la Chine, graissée, arlente, eau de Jouvence, poudre du Malabar, et allure du Liban, eau noire, (Eau africaine pour donner aux cheveux)

POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU.

Pâte d'amande blanche et bise à la livre ou en bol, pâte d'amande des sultanes, crème d'amande, de noisettes, pâte veloutine, poudre, au savon au miel, à la reine et assorties à toutes les odeurs.

POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.

Pâte d'amendine, concombre, tolu, crème, (cold cream), de concombre, de limaçon, de rose, de Venus, de neige, de Perse.

HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS.

Huile de macassar, florale, lustrale, oléine, bandoline, perle, oléagineuse, de graisse d'ours fortifiante, au philocome, huile de Georgie, huile mérarité, au beurre de cacao, huile capilophyle.

SAVONS.

De Demarson à la rose, de Windsor, rose et blanc, de Naples, américain, de palme, des dames français, d'amande amère, d'aveline, à l'huile de cacao, transparent, rose végétale, royal mousseux, au beurre de cacao, au patchouly, à la neige et assorti d'odeurs.

CREME DE SAVON.

D'amandes amères, de pistaches, de Naples, de cacao, de cressonière, d'ambroisie, aux jaunes d'œufs.

EAUX POUR LA BOUCHE.

Eau balsamique, d'estafio, de grenouilh, de gayac, pérythry, botanique, paraguayroux, baume d'entelaire, sochlaria, miel anti-scorbutique.

POUDRE POUR LA BOUCHE.

De Demarson, de corail, de charbon, de Ceylan, odontalgique, orante bile, dentifrice.

POUDRE A POUDRER.

De poudre de terre, à la maréchale, au bouquet, à la franchipane, à la rose, à l'œillet, à café.

Coupe de poudre pour les sachets.

Dépilatoire, stéarite de Florence pour les bottes, blanc de perle, houppes de cygne.

Eau de mélisse, de rose, vulnéraire, de fleurs d'oranger, en flacons et en estagnons, eau de vie de Lavande double et ambrée, essence vestimentale et de citron à détacher, rouge végétal de toutes les nuances, bol de vinaigre, poudre de savon, vinaigre des quatre voleurs, rafraîchissant, poncerette, de mille, de rouge, acidule de rose, essence de savon, eau de luce, eau des fumeurs, opiat liquide, préparations chimiques pour marquer le linge.

Articles de Toilette, Brosse à dents, à ongles, à barbe, à tête, à habits, éponges, houppes à poudre et à la glace, crépons de Strasbourg, cure-dents, camomilles, patchouly en feuilles, vétiver en racines, grattes langues, sachets et sachets à odeur en bas, rasoirs à rasoirs, portefeuilles coquets, nécessaires à barbe, cols en satin, cravates et bretelles

Enfin un grand assortiment de marchandises en ces genres, et particulièrement ce qui concerne la brosse rie de toilette et la parfumerie.

1 fév. F. MAUBERRET

EXTRAIT composé de Tomate de Miles, le célèbre substitut du calomel, petit être obtenu en gros et en détail chez les marchands de drogues suivants, savoir:

Messrs. Reider & co; Sickles & co; J. B. Prévost, P. Cumcha, Blackwell & Clark, Coxe & McPherson, G N Morison & co, M. Bonnabel, et en détail chez presque tous les marchands de drogues de la ville.

RECU par le navire français Indiana et à vendre par LELIEVRE, libraire, encoignure Royale et Ste. Anne.

Superbe collection de DAHLIAS et ROSIERS, PRUNIERS et ABRICOTIERS greffés en haute tige, dans le meilleur état de conservation, pouvant être plantés de suite avec le plus grand succès.

Aussi, dernier assortiment de GRAINES pour les semis du printemps.

On trouve à la librairie du sieur Lelièvre,

Le nouveau TARIF DES DROITS DE DOUANE en français, rédigé avec le plus grand soin par Mrs. Ozanne et Deletra. Ouvrage indispensable pour les négociants et pacotilleurs français, contenant les lois et règlements d'une manière précise de la loi des Etats-Unis, développé par les décisions de la Cour Suprème et de la Trésorerie sur cette matière. Prix, $3, brochés.

BILLETS du Mississipi, vendus et achetés, par G. R. STRINGER, 50, Canal.

ALUM—Blanc de plomb, &c.—25 barils alum; 1000 barillets blanc de plomb; 30 boîtes mastic de Londres, 12 barils mastic en vessie, en ce magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS,

17 avril encoignure Commune et Tchoupitoulas.

AVIS.—La société ci-devant existante sous le nom de Waters & Hillman, dans la Nouvelle-Orléans et celle de la Nlle. Orléans est aujourd'hui dissoute, d'un commun accord par limitation. Les personnes qui ont des réclamations sont priées de les présenter et ceux qui doivent à la dite société sont priés de faire leurs paiements à James Waters qui est autorisé à régler les affaires. Le stock de la société sera employé pour la liquidation seulement.

JAMES WATERS,

GEORGE HILLMAN.

Nouvelle Orléans, 17 avril 1839.

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de M George Hillman dans l'établissement ci-dessus, continuera les affaires sous son nom, dans toutes ses branches, et aura constamment en main biscuit de marine et biscuit pilote, biscuits au vin et soda, crackers au beurre, au sucre et à l'eau en barils, boîtes et barriques.

17 avril—6,3pe JAMES WATERS.

HARICOTS BLANCS—11 barils en débarquement du steamer St. Louis, à vendre par A. TRIER,

17avril no 34, Gravier.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DOLTSON & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, médailles et ornés, ils font les insignes des [illegible], et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de la public.

N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Prevost, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis, ou au magasin de L. Mah, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentelles seront aussi fournies par J. B. D. & Co. fournissent les fournitures nécessaires à cet art.

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé, lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui peuvent être dues par les actionnaires, et que la balance du capital non appelée, ensuite, aux billets d'actions.

Sont exclus du bénéfice de ce dividende, et, aussi, les les porteurs de la section 4 de l'acte du 7 février constituant les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'auraient point complètement payé les appels par la Direction, le 15 courant.

Par ordre de la Direction.

31 jan J. H. RABOTEAU, Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.

CETTE Banque tire sur New-York des checks.

31 jan JNO. NICHOLSON, caissier.

DENTISTE.

LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine No. 12, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 5 heures. Il opère sans arracher les dents, duplique, et dilate de [illegible], principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.

Ses prix sont très modérés. 10 jan

LE soussigné qui forme une maison de commerce ayant cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Elmer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, ensuite comme le compte intérêt pour cette maison à conduire conjointement.

THE DORE BAILLY BLANCHARD,

JACQUES HENRY ELMER.

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 8 février 1839—Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New-York.

8 fév A. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DE COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS, 7 Février 1839—Cette Banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.

8 fév G. O. HALL, caissier.

SHALL & BROWN—Négociants commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.

George Shall Jr. James G. Brown } Nouvelle Orléans.

REFERENCES.

Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Tinger & Co.	Nouvelle Orléans.
Winston & Shall, Crocket & Shapleigh, John Fairlieh & Co., Walker, Emerson & Co., Griggs & Chickering, M. B. Dennan & Co.	Boston.
Charles P. Massey & Co., Hunter, Palmer & Co., David T. Morgan, Whitesides, Campbell & Co.	Philadelphie. Buffalo, N. Y. Pittsburg.
Edgerton & Woolbridge, John Woolbridge, Esq., E. & A. Tracy, J. & R. Yeatman & Coe, James P. Clark.	Marietta, Ohio. Chillicothe, Ohio. St. Louis, Mo. Nashville Tenn.

1 jan—e

CONSULTATIONS MEDICALES.—Pr. Baraque, docteur gradué de la Faculté de New-York, membre de la société des Etats-Unis, Médecin et Chirurgien de la ville de New York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies des enfans, ainsi que les personnes qui seront des consultations gratuites.

Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No. 184.

17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

Arrangements pour le jours de la semaine.

De Carrollton.	De la Nlle. Orléans.
Chars à cheval à 6 h. A. M.	Chars à cheval à 6 h. A. M.
Locomotive 7	Locomotive [illegible]
[illegible]	[illegible]

Après 10 heures on pourra obtenir un char, en payant les prix pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue du Canal à 6 heures du matin et continueront à le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ces chars commenceront à courir toutes les demi heures; et continueront toute la journée jusqu'à la nuit, de la rue du Canal à 8 heures et demi du soir et de la partie supérieure de la rue Jackson jusqu'au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.

Les passagers qui seront conduits par la machine locomotive devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.

Le bureau de la compagnie du chemin se trouve rue Poydras.

29 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

GRANDE ROUTE CENTRALE DE POSTES QUOTIDIENNES ENTRE LE NORD ET LE SUD

Par la bateaux à vapeur de la baie Chesapeake et les chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke.

Par un arrangement fait entre les compagnies des chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke et les compagnies des bateaux à vapeur de Maryland et Virginie, il y aura à partir du 1er avril 1839, une route et une ligne pour passagers entre Baltimore et Weldon, N. C. (à Roanoke dernière place commence le chemin à coulisses de Wilmington et Dublin, partant journellement.) Elle fera le trajet entre Baltimore et Weldon en 24 heures, faisant 180 milles en bateaux à vapeur et 80 milles sur le chemin à coulisses, ce qui raccourcira le voyage de plusieurs heures, centralisera les dépenses [illegible], la route et l'avantage, ce sera la plus expéditive. Le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Sous le rapport de la sûreté à voyager dans les bateaux à vapeur de la baie, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] nombre.

Les chemins à coulisses entre Portsmouth et Roanoke est maintenant en très bon état et n'a que de superbes carrosses à huit roues pour les passagers, auxquels aucune charge n'est attachée; et la compagnie garantie que ses agens fidèles, des ingénieurs expérimentés, et une stricte attention, pourront rendre cette route acceptable au public, elle fera tout en son pouvoir pour les procurer.

Bureau de la compagnie de P. & R. R. Portsmouth, Va. 25 mars 1839.

Les passagers du Sud par la route ci-dessus arriveront à Baltimore à temps pour la ligne du matin de Philadelphie et New-York, ce que l'on ne peut dire par les autres lignes.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfants, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits gilets, jardinets, redingotes à la polonaise, mamelles, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et complettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chaussettes, et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits & redingotes, pardessus et paletôts en cachemire et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de fer et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, telles que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour manteaux, manteaux confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pèlerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en crêpe, écharpes Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps zéphir et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de merceries.

12 dec—6m VOR. BEAUX, 78, rue Royale.

NOUVELLE MEDECINE.

Pilules de Tomate Mélangées

Du Dr. G. R. Phelps,

Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, aussi qu'un substitut au calomel; dans les cas de fièvres et affections bilieuses.

Ces pilules extraites ont été faites d'une combinaison alcaline nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, appliquées elle le meilleur remède alternatif et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Il est très efficace et est très bien recommandé dans les cas de scrofule, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuses, pierres, rhumatismes, toux, influenza, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes de toute description, constipations, coliques, maux de tête, &c. &c.

Ces pilules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foie et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, bas et insalubres; et sont aussi le meilleur cathartique dont on puisse faire usage dans ces pays. Les marins trouveront ce remède le plus utile contre le scorbut, et les voyageurs pourront aussi en faire usage avec avantage, le meilleur des médecines connues. Pour médecine de famille elles sont inconnues, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Les vertus purificatrices de la plante de tomate a long temps attiré l'attention de la profession médicale au public, et on grand intérêt s'étant manifesté pour le développement de ces facultés médicales, le propriétaire a eu le bonheur de pouvoir les satisfaire maintenant par des témoignages de ces pilules au public, confiant qu'il tenait cependant le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par leurs qu'il en ont fait usage, ainsi que les témoignages de ceux qui en ont fait usage, sera plus corroborent de ces opinions. La demande ne cesse et l'approbation qu'il ne saurait aller un public a s'a rendu, et sans preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparé avec soin et selon les règles des principes chimiques et thérapeutiques des plantes avec laquelle il est formée, le propriétaire a l'espérance qu'elle prendra la place de ces médecines sans aucune garantie, qui abondent dans ce pays; et l'accueil favorable avec laquelle elle a été reçue par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.

Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages, mode de son opération, &c. voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pilules.

A vendre chez Doues, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 279; chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Berlie, marchand de drogues, No. 149, Vieille-Levée, et E. A. Fellanshe, agent en général, No. 13, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste.

McALLISTER & Co.—A leur ancien établissement No. 48, Chesnut street, Philadelphie, ont toujours à vendre un grand assortiment de LUNETTES, en or, en argent, en acier bleu et commune, ainsi que des instruments de mathématique, porte-vues, thermomètres, microscopes, cannes, &c. &c qu'ils vendent en gros et en détail. 21a—1m, 3m

PORC.—600 barils porc prime, à vendre par ADAMS & HARTWELL,

11 av 56, rue de la Douane.

A LOUER.

A LOUER.—Le haut de la maison No. 17 rue Dumaine, très commode pour une demeure de famille ou une dépendance. Aussi, meubles à vendre. S'adresser à

19 mars—3 J. B. KERR.

A LOUER.—Les magasins trois étages, No. 168 et 170 de la Levée; près l'Hôtel de la Monnaie très commodes pour demeurer de familles, magasins d'épiceries ou maison de pension. S'adresser à S. BAZAVIS, 78, Vieille Levée.

MAGASIN A LOUER.—Ce grand magasin à trois étages, très commode, avant la dépendance et grenier, situé sur la Vieille Levée, no. 6, en face de la Douane, au 1er étage ou bien au magasin. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser sur les lieux à

27f FERNANDEZ & WHITING.

ON DEMANDE.—Un magasin ou un office, dans la 2ème Municipalité, pour un magasin de commission. S'adresser à B [illegible] No. 349.

A LOUER.—Une grande chambre, bien grande, fraîche, à louer à une ou deux personnes, à louer à un prix raisonnable. S'adresser au No. 15, rue de la Levée, entre Chartres et Vieille Levée.

On désirerait prendre à loyer une MAISON ou partie de maison de cinq ou six pièces, située dans le centre de la première municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 fev

BUREAU A LOUER.—Un joli bureau situé au No. 32, rue Gravier, à louer par le 1er. S'adresser à S. ANDREWS, 34, Gravier.

PLUSIEURS maisons à louer, rue Gravier, entre Dumaine et Ste. Anne.

Un appartement au premier rue de Chartres. S'adresser même rue à

4 f CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER.—Un magasin No. 12, rue Bienville, s'adresser à NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.

A LOUER.—Les trois étages au-dessus du magasin maintenant occupé par Dejoux et Fernandez, encoignure, rue de Chartres no [illegible]. Possession en sera donnée le 1er de mai; pour les conditions plus avantageuses, s'adresser à

Mev. BIJOUX & FERNANDEZ.

L'ACADEMIE de Carrollton, à louer. S'adresser à PALFREY & Co.

28 jan 57, rue du Canal.

MAGASIN A LOUER.—Le magasin bien connu No 19, rue Bienville, & le cour, magasin à vendre, s'adresser sur les lieux.

A LOUER—Un bureau sur la levée. S'adresser à F. B. GALLWEY,

21 jan 6, rue Conti.

A LOUER une maison rue des Grands Hommes près l'Esplanade.

31 jan R. BRUGIER.

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine. Chaque MAISON se compose de six appartements, trois chambres à domestique, cabinet, cour, chambres à fleur et dépense.—S'adresser à

H. PALOC & DUFOUR,

11 jan 110, rue de Chartres.

A LOUER.—Une MAISON de brique à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Rampart et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à

G. R. STRINGER,

11 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER.—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.

21 dec—

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No 276, rue Royale. 19 nov—

A LOUER.—Plusieurs maisons, rue Claiborne entre celles Ste-Anne et Dumaine.

Un appartement au premier, rue de Chartres, No. 123. S'adresser à

CORDEVIOLLE & LACROIX,

123, rue de Chartres.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pillules de sel végétale pour le sang, ont été vendues pendant les dernières six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pillules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les prétentions des charlatans continuent les mineurs sur la santé et la vie de ceux qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin de imposer au public et lui vendre des viles préparations, sachant fort peu des conséquences: pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pillules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Dyspepsie rhumatismales, scrofule, érysipèles, jaunisse, enflures, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtés, de l'estomac et du côté, du cœur et de l'estomac, fièvres tremblantes, mauvaise odeur, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et le corps, toux, malaise du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacturier des pilules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, recommandé par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les Docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pilules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. (Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.)

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéramens les plus délicats et par les personnes de tout âge, sans aucun dérangement dans leur occupation ou sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère est forte, selon la quantité prise n'empêche pas le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont la plus efficace purificatrice du sang et rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milliers cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsepareille pour une bouteille du sirop composée de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies susdites.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane.

SURDITE—GUTTA VEGETABILIS, un remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qu'a obtenu ce remède dans plusieurs centaines de cas au dispensatoire de Westminster, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D. du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçue de l'académie royale de médecine à Paris, ainsi que des médecins suivants: M. Abernathy, sir Astley cooper, Drs. Boston, Curtis, Drake et L. Legally, Auras &c. et d'autres artistes et médecins célèbres dans cette branche qui en ont fait usage et qui l'ont recommandé.

La renommée du Guta Vegetabilis en France et en Allemagne l'a fait introduire dans toutes les autres parties de l'Europe, et des adresses furent présentées au Dr. Taylor de toutes parts, le félicitant de sa découverte. La certitude avec laquelle on a continuellement administré le Gutta Vegetabilis peut être prouvé par plusieurs milles cas. Depuis la révolution de 1830, Sa Majesté Louis Philippe, roi des Français, ainsi que le roi des Belges lui conférèrent le titre d'Aurist honoraire de leurs majestés, en récompense des nombreuses guérisons qui avaient été obtenues par le Guta Vegetabilis. Ces preuves de la bienveillance et de l'approbation royale, seront suffisants, il espère, pour encourager ceux qui sont affligés de surdité à faire l'essai de son remède.

A Londres, Paris et Bruxelles le nombre des guérisons est incalculable, ainsi que dans les principales villes de l'Unis des trois royaumes.

Dans la ville de Dublin, plus de 400 sourds ont été guéris par lui, et un desquels avait été sourd pendant 30 ans. Dans la ville de Lyon (France) 386 personnes, sont recouvré l'entendement, parmi lesquelles il s'en trouvait une de 30 ans et l'autre de 84. Pendant l'année dernière 1838, les guérisons obtenues dans le midi de la France sont élevées à un nombre étonnant.

Pour prouver son efficacité nous allons citer les cas suivants.—Le révérend John King, curé de l'église de St. Jean à Manchester, devint sourd, après avoir été exposé au froid, à un tel point qu'il ne pouvait entendre une bonde de musique à quelque pas de distance. Cette affliction augmentait chaque jour et lui était restée pendant plusieurs années il employa des médecins renommés, qui le traitèrent, mais sans obtenir un soulagement. Le Dr. Drake lui recommanda et lui administra le Gutta Vegetabilis, et chose surprenante, il n'avait pas employé la seconde bouteille qu'il recouvra son entendement. Pour les particularités de ce cas, voir le Journal Médical de Londres, d'octobre 1835.

Le Dr. Andrews, d'Edimburg en parlant du Gutta Vegetabilis dit: J'ai employé le gutta vegetabilis dans ma pratique ainsi qu'à l'Hôpital, et j'ai trouvé que ce remède est incomparable dans les cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'ouïe, produite par le froid et calculé à opérer un grand bien. En conséquence je recommande son usage général, convaincu que beaucoup de ceux des personnes qui feront usage de cette découverte importante seront point déçus.

Le Dr. James d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetabilis un remède incomparable contre la surdité et à bon marché.

Une ou deux bouteilles est généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne qui était sous mes soins, affligée depuis plusieurs années de surdité, accompagné d'un écoulement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable au roulement du tonnerre, trois bouteilles firent entièrement disparaître ces symptômes et la personne recouvra son entendement.

Un praticient judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je dois affirmer que jusqu'à ce jour rien n'a produit un effet aussi efficace que le Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus nécessaires à la guérison de cette affligeante maladie. Vous possédez une médecine d'une efficacité supérieure et d'une grande valeur.

Mlle. A. Norton, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir inutilement employé toute ce qu'on lui recommandait et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetabilis la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.

Thomas Hornby, 48 rue Farrington, qui était lieutenant dans le 3e régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et reste dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille de Gutta Vegetabilis il fut parfaitement guéri.

Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quelques années recouvra son entendement après avoir employé six bouteilles.

Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, ayant été employée dans beaucoup de cas plus graves et où il n'y avait aucune espérance d'amélioration et de soulagement par aucun autres moyens. A ceux qui sont affligés de surdité provenant du froid, cette préparation leur sera d'un grand avantage et leur fera recouvrer l'ouïe dans neuf cas sur dix. Le Gutta Vegetabilis est préparé selon les principes scientifiques, et ceux qui en feront usage seront convaincus qu'il n'existe point de remède dans le bonheur de ceux qui sont obtenus, et en rendant l'ouïe à ceux qui l'ont perdue depuis plusieurs années.

Vendu en gros et en détail, par agence, au no. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 4 av—

CABOTAGE.

LIGNE entre Apalachicola et la Nouvelle Orléans.—Pour APALACHICOLA, prochainement, la goélette TALMA, doublée et chevillée en cuivre, capt. [illegible], ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous de port ci-dessus. S'adresser à

1er a J. H. ASHBRIDGE, 66, Commune.

POUR NEW YORK.—Le navire paquebot A. I. CHARLEMAGNE, capt. Jackson, ayant les trois quarts de son chargement, pourra être expédié pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à

8 av—5 M. R. FORDICK,

153, Tchoupitoulas.

POUR BOSTON.—Le beau brick BORDEAUX, capitaine Merriam, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira promptement. Pour la balance du fret de 300 barils ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

J. A. BARELLI & Co.

61, Commune.

POUR NEW-YORK.—La belle barque NORMA, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Ruston, sera expédiée sous peu. Pour fret de 180 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

5 avril E. GRONING & Co. ou à PETER LAIDLAW.

POUR NEW YORK—Passage seulement—Le brick PALMER, capitaine Marsham, ayant une partie de sa cargaison engagée partira samedi prochain. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, près des bâtimens du triangle, ou à

3 avril JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR NEW YORK—Devant être expédié samedi, 6 du courant—Le beau navire CONCORD, capitaine Griffin, ayant le 3/4 de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour le fret de 180 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à

3 av J. H. ASHBRIDGE, 66, Commune.

POUR BALTIMORE—Le 5 avril—La goélette GEN. COBB, capt. G. W. Cobb partira pour le port ci-dessus le 5 courant. Pour passage seulement, s'adresser à

3 av WHITRIDGE & co. 76 Magasins.

POUR LA MOBILE.—La goélette fine voilière, VICTOR, capitaine Gould, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à

1er av J. H. ASHBRIDGE, 66, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE.—La goélette fine voilière CONVOY, capitaine Avery, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira dans une quinzaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands premier bâtiment—Le brick WASHINGTON, capitaine Thompson, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

1er avril JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR NEW-YORK—La goélette de 1ère classe MAISON, capt. William, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à

21 m EDW. A. BRIDGE, 60, Gravier.

POUR NEW-YORK—Le navire A. P. CONCORDIA, capitaine Ellen, sera expédié pour le port ci-dessus sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à

21 mars LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—La goélette VICTOR, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, peut prendre 300 barils de fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à GEO. E COOLIDGE,

mars 56, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le brick A. I. ESTHER, capitaine Newcomb, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

JOHN A. MERRITT,

28 mars 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—La belle goélette EXCHANGE, capt. Ellis, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 91, rue Poydras. [21m

POUR BOSTON—Passage seulement—La belle goélette EAGLE, capitaine Hawkett, partira dans quelques jours. S'adresser à bord, ou à EDW. A. BRIDGE,

20m 60, rue Gravier.

PORTS ETRANGERS.

POUR MATANZAS le 6 courant—La goélette A. URSULA, capt. Thomas Hays, peut prendre environ 400 barils de fret, ou pour de beaux emménagements à 5 ou 6 passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins du Triangle de la rive, ou à

3 a COIT & Co., 37, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE.—Le beau brick paquebot E. GRONING, capitaine Hanlon, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

3 av E. GRONING & CO.

POUR BORDEAUX.—Le brick VERNON, capitaine Perkins, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à

4 av LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. I. CORIOLANUS, capitaine Tenney, sera expédié sous peu, ayant une partie de sa cargaison engagée. Pour le fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à

4 av L. H GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire A. 1, fin voilier, ALLIANCE, capitaine Marby, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à

3 av L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A. I. NESTOR, capitaine Moore, sera expédié sous peu. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à L. H. GALE,

2 av 93, rue de la Commune.

POUR VERA CRUZ—Le beau brick COMET, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Moss, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour 20 passagers, s'adresser à bord en face de la rue St. Pierre ou à

CUCULLU LAPEYRE & Co., 37, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot RUBICON, capitaine Rogers, partira pour cette destination le 1er. avril. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à son bord ou à LARUE & PREVOST,

[illegible]—13 6, rue Royale.

POUR LE HAVRE.—Le beau fin voilier TALMA, capitaine J. Cayol, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Il prendra des passagers et environ 300 balles de coton. S'adresser à

F. PERRET, ou à JAMES DILLINGHAM,

23m—6 118, rue Royale, où au capitaine à bord.

POUR LA VERA CRUZ.—Le beau brick français ATAR-GULL, capt. Berenger, partira pour la susdite destination le 10 du mois d'avril prochain. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BLANCHARD, ELMER & Co, 22, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Le navire Washington, capt. Benson, partira pour le Havre aussitôt qu'il sera complété son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à

ROGERS, GRAY & Co. 81, Canal.

POUR LA VERA CRUZ—Le brick ISAAC FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capt. Smith, partira sous peu.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue d'Espagne ou à J. W. ZACHARIE & co.

25m 91, rue de la Douane.

SAVON CHINOIS de Lady Montagu pour rendre plus éclatants le visage, le col et les mains, si remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche, et de la Chine.

L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, couperose, hâle, &c. Il fait aussi disparaître très promptement les rousseurs et les échaudures et produit une circulation rapide des blessures pour lesquelles il l'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son vertu onctueuse et il anoblit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 96, rue de la Douane. 9 jan

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle. Orléans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé 'acte pour amender les divers actes relatifs à l'acte intitulé acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane sera soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée qui sera tenue à cet effet, à la maison de la banque, lundi, 6 mai prochain, et ils sont par le présent requis d'assister à la dite assemblée pour délibérer sur la proposition.

Par ordre de la Direction,

26m J. B. PERRAULT, caissier.

PERDU.—Samedi matin, un portefeuille contenant environ trois cents piastres en billets de banque et quelques papiers de aucune importance pour toute autre personne que le propriétaire. Toute personne qui apportera le dit portefeuille sera libéralement récompensé en le remettant au bureau de l'Abeille le plus tôt possible.

Si au contraire elle voulait retenir le montant qui y était renfermé, le propriétaire la prie de vouloir renvoyer le portefeuille et les papiers, en les mettant soigneusement sous enveloppe par la poste, à la boîte No. 432. 9 avril

AVIS.—LEÇONS DE PIANO-FORTE.—William Smith, professeur de Piano, offre ses services aux habitans de la Nouvelle-Orléans. M. S., ayant été employé à ce genre d'enseignement plusieurs années comme professeur de piano dans plusieurs familles et collèges de Nouvelle-Orléans, espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il a référer à

Rev. Dr. Clapp.

à MM. Stetson & Avery.

Henderson & Gaines.

Pour les prix, &c. s'adresser au magasin de livres d'Alex. Tower, 49, rue du Camp. 24—1j

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont nommé leur procuration à W. N. Williamson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux-mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15f an

MANUEL BLASCO & Co. rue de Chartres, No. 69, entre les rues Conti et Bienville, recevront par les derniers arrivages un bel assortiment de marchandises à la dernière mode et pour la saison, composé des articles suivants:

Habits de mérinos,
Habits verts de couleurs assorties,
Redingottes de do
Do de Guingham,
Pantalons de mérinos,
Do coutil de toutes qualités,
Gilets piqués et de soie,
Gilets ronds en toile grise et de guingham,
Cravates de satin, unis, façonnées et à gros grain,
Bretelles fines soie et gomme élastique,
Mouchoirs de soie
Do de batiste blanc et en couleur,
Cols de satin, unis et à Rosette,
Do en crin,
Gants en fil écru et de soie,
Chaussons de coton écru et blanc, (anglais)
Chemises de toile très fines, unies et à jabots,
Do en couleur,
Do en soie et en couleur pour enfant,
Caleçons de toile, de coton et de soie,
Chaussettes do do do do
Blouses de coutil et en toile grise,
Chapeaux de soie,
Do de feutre noir gris et blanc,
Do de do de soie pour enfant,
Cannes de cuir, cannes et plombées,
Do de jonc do
Do de do bois de fer, do de rosen garnissure or,
Parapluies en gros de Naples,
Malles en peau, de voyage, et en maroquin rouge, ainsi qu'un grand assortiment de chapeaux en panama à bon marché. 9 avril

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart, ce bateau a toutes ses chambres séparées et commencera les voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 4 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemines, et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TROIS capitaine J. Chauvin; ayant d'être inspecté de classe A, 1, fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

GOURDAIN & BENIT,

20 nov 13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à

PIERCE, SHANNON & BROTHER,

26 nov 37, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les facilités possibles aux passagers; ses chambres ont des dépendances et les allées du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,

déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas.

Le steamer GALIMAN, allant de très bons emménagements, partira du village situé à l'embouchure du Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et viendra pour partir pour les Opelousas tous les dimanches pour les passagers—Les passagers trouveront chez M. J. Guillon, des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.

4 nov FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

Paquebot chaque jour la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurans, fera ses voyages régulièrement, pendant toute la saison, les voyages réguliers, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.

J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout ce qui est nécessaire pour, et nouvellement réparé; il peut porter 320 tonneaux et ne tire que 4 pieds et demi d'eau. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,

36, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Madison.—La vente de ce superbe bateau aura lieu le 1er. du courant, ayant été renvoyé jusqu'au 20 de ce mois, il sera le dit jour offert en vente, et encan, à la Bourse de Cott, rue St. Louis, par Hewlett & Genois, encanteurs, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.

L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à MAUNSEL WHITE & Co.

5 nov—12

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de Fer Road sous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour. Il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de passage sera suffisant, le Giraffe stationnera pour [illegible] prendre, pourvu que le capitaine Swiler en soit prévenu à temps. 7 nov—

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, l'Attakapas du fleuve, près du ferry de haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et assure; il est du port de 150 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de sucre. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera alors mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à

3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivants qui seront augmentés avec une de 6 autres navires, qui seront en tout 12, ce qui permettrait d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aux plus bas prix.

YAZOO	Capitaine	Trask
MISSISSIPI	"	Beale
LOUISVILLE	"	Allen
SARATOGA	"	Hathaway
HUNTSVILLE	"	Eldridge
SHAKESPEARE	"	Palmer

Ces bâtiments sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York expressément pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers. Ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $90 sans les vins et liqueurs. On ne fait que la livre qu'autant les barges et le Mississipi par dessus les bateaux de vapeur.

Ni les capitaines, ni les armateurs de ces bâtiments ne seront responsables pour les bijoux, argenterie, pierres précieuses, pour le coupage des terres, liéges, ancre en cuivre, ouvrages de tonnellerie ou de la feuille, sur le dessus ou dessous pour un paquet ou envoyés à bord, à moins que les connaissements en règle en aient été signés. Pour fret ou passage, s'adresser à

JAMES B. HULLIN

21 ma 74, rue du Camp.

Ligne de paquebots de Lombards & Co. entre Boston et la Nlle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, et ces navires sont tous d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de beaux emménagements, et tous les efforts seront faits par les armateurs pour la faire maintenir dans les qualifications. Cette ligne est composée des navires suivants:

Cherokee	415 tonneaux capitaine	B. Lonsg.
Carolina	383 "	B. Lenoir.
Charleston	375 "	N. Eldridge.
Columbiana	425 "	S. Barker.
Concordia	525 "	Harding

Les navires ci-dessus sont tous de première classe, et sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience et qui ont des navires commodes, les emménagements pour les passagers sont très complets et dignes d'attention des mieux garnies.

Ces paquebots seront toujours remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande promptitude sera observée pour leurs jours de départ; et en ce qui concerne les paquebots réguliers dureront un retard, ce paquebot sera pas comptant en cas de transport. On sollicite le patronage des personnes qui auront besoin d'engagements pendant de prix très modérés pour les marchandises qui y seront expédiées par eux. Au paquebot toutes les dépenses pour les marchandises qui seront expédiées par ces navires.

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser au agent.

JOHN A. MERRITT,

52, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises expédiées consignées à MM. A. C. Lombard & Co entre à Boston 1 nov—6

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne se composera des navires compris, les quels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire SEAMAN	Capitaine	Minor
Barque MARY	"	Nickerson,
" IRAD FERRY, (neuf)	"	[illegible]
" SOLOMON SALTUS,	"	[illegible]
Brick ARCHITECT,	"	[illegible]

Ces bâtiments sont de première classe et ont des emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans la Chesapeake ou la rivière James, et le fret sera expédié avec soin pour ces ports. [illegible] par Mrs. Clark & Hellegg, agents [illegible] pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancés. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera des bateaux à vapeur dans toutes les occasions où la nécessité l'exigera de remorquer et décharger le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEORGE BEDFORD,

12 oct—e 21, rue Bienville.

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

(Nouvelle Ligne.)

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Alabama, capt. S. Sears, 599 tons.	27 Nov
Navire Alabama, capt. C. C. Berry, 474 tons.	11 Dec
Navire Arkansas, capt. S. Denis, 677	25 Dec
Navire Saratoga, capt. W. Hathaway, 553 tons	8 Jan
Navire Nashville, capt. D. Jackson, 540	22 Jan
Navire Kentucky, capt. J. Banker, 629	5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtiments seront toujours remorqués par des bateaux à vapeur au Mississipi. Ils ont des appartements élégants pour les passagers et bien pourvus de tous les objets nécessaires.

Le prix du passage à la chambre est de $90, sans vins et liqueurs; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. AMES,

No. 48 rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des coulages, soit de verreries, quincailleries, marbre ou granit, cuivre, acier etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit signé au bureau des agens.

LA société sous la raison Vergne & Co pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elisées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront sur nouvelle échelle la fabrication du plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contre quatre boisseaux, et sera vendu au-dessous du cours du plâtre importé. MM. les entrepreneurs plâtriers ou maçons sont invités à s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse près des Consuls St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, où ils trouveront à leur magasin les ciments jaunes et gris hydrauliques, ainsi que des plâtres préparés pour l'engrais des terres, seront toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.

Signature de la société pour la vente des plâtres,

J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.

Pour les constructions seulement,

DEPOUILLY & DEPOUILLY.

COMPAGNIE du Chemin-à-Coulisses du Golfe du Mexique.—Des propositions seront reçues au bureau de cette compagnie, No. 57, rue Conti, jusqu'à samedi prochain, 13 courant, pour la fourniture des pièces de bois suivantes, savoir:

3000 pieds bois de cyprès de 6 à 12 pouces sur 20 pieds de longueur.

3000 do. de 7 à 8 p. sur 40.

Les pièces devront être exemptes de aubier et devront être livrées dans la rue des Bons Enfans entre Champs-Elysées et Espagne, le [illegible], en avant le 20 courant.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1839.

10 a WILLIAM FURST, secrétaire.